



Doutes sur l'activité d'une société de nettoyage

Par **bruno_sand**, le **04/07/2011** à **12:45**

Bonjour,

Nous avons fait nettoyer notre toiture par une société de nettoyage. Le paiement a été fait par chèque contre remise d'une facture sur laquelle figure les coordonnées de la société ainsi que le N° de siret.

En recherchant sur internet, je n'ai pas trouvé trace de la société à Elliant par contre le N° de siret fait référence à une société située à Morlaix qui à priori n'exerce pas la même métier. Je pense qu'il s'agit de gens du voyage.

Quel sont les recours possible ? Peut-on faire opposition sur le que l'on a remis ?

Merci de votre réponse

Par **mimi493**, le **04/07/2011** à **18:17**

Le service a été rendu ? Donc je ne vois pas en quoi vous auriez un préjudice, ni intérêt à agir, ni le droit de faire opposition au chèque.

Avertissez la DGCCRF et c'est tout.

Par **pat76**, le **05/07/2011** à **19:02**

Bonjour

Vous pouvez communiquer le numéro de siret?

Par contre comment avez-vous connu cette société? Le travail a été bien fait où vous avez des réclamations à faire?